

LES PRODUITS DE CONTRASTE EN QUELQUES MOTS

Un produit de contraste est un liquide (le plus souvent), administré dans une perfusion ou donné à boire.

Il permet de visualiser des structures anatomiques (par exemple une articulation ou un estomac), ou encore des pathologies (détecter une appendicite ou un AVC, ou contrôler un by-pass).

Il existe plusieurs sortes de produits de contraste, pour plusieurs sortes d'exams :

- › Les produits à base d'iode, utilisés en radiologie ; au scanner, en arthroscanner, en urologie, et quelques examens digestifs
- › Les produits à base de gadolinium, en IRM
- › La baryte, pour certains examens en radiologie digestive
- › L'air et l'eau sont également utilisés comme contrastes dits « naturels », soit par leur présence physiologique, soit par administration et retrait direct.

Prendre un rendez-vous

Tous les jours du lundi au vendredi entre 8h et 17h.



064/27.64.60

Suivez l'actualité du CHU Tivoli sur nos réseaux sociaux :



CHU Tivoli La Louvière



www.chu-tivoli.be



CHU
tivoli

Imagerie Médicale

Les produits de contraste



ULB

Centre Hospitalier Universitaire de Tivoli
Avenue Max Buset, 34 - 7100 La Louvière
Tél.: 064/27 61 11 • Fax: 064/27 66 99
www.chu-tivoli.be

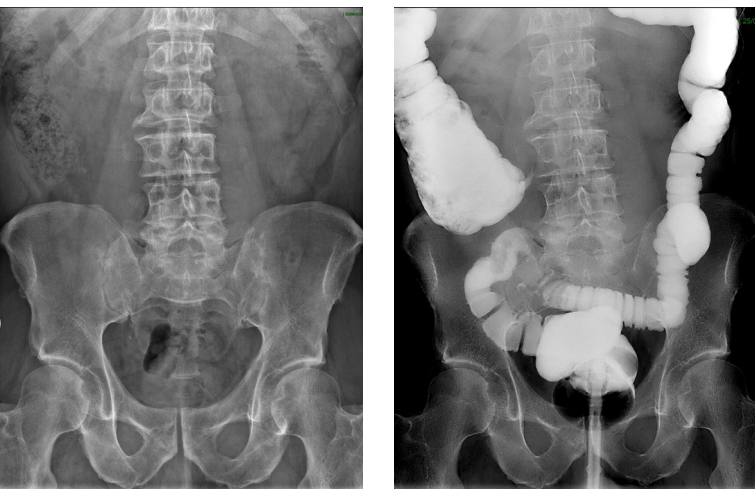
E.R.: CHU Tivoli, Avenue Max Buset, 34 - 7100 La Louvière

COMRX007

QU'EST-CE QU'UN PRODUIT DE CONTRASTE ?

Le but du produit de contraste est de distinguer des structures qui ne l'auraient pas été sans ce produit.

Il n'est pas obligatoire pour tous les examens.



Il crée des différences de couleur ou de luminosité sur les images, rendant certaines parties du corps plus accessibles à l'analyse. Il change également la manière dont les images sont faites.

L'interaction physique du produit avec les rayons X ou le champ magnétique le représente plus contrasté.

PRÉCAUTIONS

Chaque type de produit de contraste a ses propres propriétés et spécificités.

La préparation et le suivi de chacun est bien distincts et vous sont signalés lors de la prise de rendez-vous et en salle d'examen.

Merci de signaler, lors de la prise du rendez-vous, ainsi qu'au technologue qui vous prend en charge :

- › si vous êtes enceinte ou s'il y a une possibilité pour que vous le soyez. Dans ce cas, le radiologue décide de la marche à suivre selon l'indication de l'examen.
- › si vous allaitez, nous vous indiquons les éventuelles mesures à prendre.
- › si vous prenez un traitement médicamenteux (diabète, anticoagulant, thyroïde, ...). Prévoyez de prendre la liste avec vous.
- › si vous êtes allergique aux produits de contraste
- › si vous souffrez d'une insuffisance rénale (éventuellement apporter vos résultats de prise de sang s'ils n'ont pas été faits dans notre centre de prélèvement)
- › si vous avez réalisé un examen ayant nécessité l'utilisation d'un produit de contraste ces 3 derniers jours.

En cas de doute ou d'antécédents familiaux, il est possible de réaliser des tests dans un centre d'allergologie.

APRÈS L'EXAMEN

Une injection de produit de contraste peut induire différents effets normaux comme des bouffées de chaleur.

Des réactions allergiques, plus rares, sont également possible :

- › aux produits de contraste iodés, mais sans aucun lien avec les désinfectants cutanés à base d'iode ou les fruits de mer
- › aux produits à base de gadolinium (très rare)

Un deuxième produit de contraste peut également être utilisé selon les pathologies sans pour autant augmenter le risque d'allergie.

Suivant le mode d'administration, le produit de contraste est éliminé par les reins ou dans les selles.

Il est impératif de bien **s'hydrater pendant 48h** (2l d'eau par jour), sauf contre-indication de votre médecin.